LE GUIDE DE LA RENTRÉE

Accueils périscolaires et extrascolaires

2022 - 2023

VARCES
Allières et Risset

Edito

Mesdames, Messieurs, chers parents d'élèves,

Une année scolaire encore bien particulière vient de se terminer ; nous en profitons pour saluer votre implication durant cette période difficile mais aussi le travail des agents municipaux, agents spécialisés des écoles maternelles (ATSEM), animateurs, agents d'entretien et de restauration sans oublier les enseignants.

Pour faciliter et simplifier l'organisation de votre quotidien, ce guide de la rentrée présente l'ensemble des accueils du service Enfance et Jeunesse de la commune.

Les élus ont à cœur de vous accompagner en concertation avec l'ensemble des partenaires en veillant à préserver la qualité des services. Sachez que les capacités d'accueil des différents temps périscolaires et extrascolaires sont prévues pour permettre de répondre au mieux aux besoins et que les dotations de fonctionnement aux écoles sont maintenues. Précisons enfin que l'accès à la culture pour tous reste une priorité.

Notre Projet Educatif Territorial (PEDT) a pu être réécrit l'an dernier en concertation avec tous les acteurs (école, ville, partenaires, parents d'élèves). Il sera mis en place dès la rentrée. Cet outil permet de renforcer les liens entre l'école, la ville et les partenaires du territoires.

Le périscolaire continuera de proposer des activités pluridisciplinaires au travers de ses ateliers thématiques. Cette année, Grenoble-Alpes-Métropole nous accompagnera dans nos réflexions sur le gaspillage alimentaire et le tri des déchets dans les cantines scolaires.

Le centre de loisirs accueillera vos enfants les mercredis et pendant les vacances scolaires avec toujours autant de bienveillance et d'activités de qualité. A noter qu'exceptionnellement les enfants seront accueillis sur l'école des Poussous le temps des travaux de l'extension du Multi-Accueil Tit'Ours.

Outre ce guide, le site Internet de la commune – dont la foire aux questions répond déjà aux demandes les plus fréquentes – ainsi que l'équipe du service enfance et jeunesse pourront vous apporter toute information utile à vos démarches.

Restant à votre écoute, nous vous souhaitons une très bonne rentrée.

Jean-Luc CORBET, *maire de Varces-Allières-et-Risset*

Caroline HOSTALIER, *adjointe chargée de l'éducation et l'enfance*

Caroline HUMEZ*, conseillère déléguée aux affaires scolaires, périscolaires et extrascolaires*

Sommaire

Les modalités d'inscription..... p. 3

L'accueil de loisirs extrascolaire enfance.... p. 4 et 5

L'accueil de loisirs périscolaire enfance..... p. 6 à 8

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi..... p. 6 et 7
- Les temps périscolaires..... p. 8

Le secteur jeunes..... p. 9

Contacts..... p.10

Service enfance & jeunesse

L'Arc-en-Ciel

Place Lützelsachsen

Tél. 04 38 75 08 50

sej@varces.fr

Horaires : Du lundi au vendredi 10h-12h et 13h30-17h30.
Fermé le jeudi matin.

Les modalités d'inscription...

>>> Un dossier unique est à remettre pour le périscolaire, l'extrascolaire et/ou le transport scolaire au secrétariat enfance et jeunesse.

Pour constituer le dossier administratif, contacter le secrétariat enfance et jeunesse :
04 38 75 08 50 / sej@varces.fr

- Pour réserver des accueils dès septembre 2022, remettre le dossier au plus tard le 7 juillet 2022.

- Pour réserver des accueils dès octobre 2022, un délai d'une semaine est à compter pour accéder aux réservations.

L'accueil de loisirs extrascolaire enfance

Mercredis, petites et grandes vacances

Vos enfants sont accueillis au centre de loisirs :

- tous les mercredis en période scolaire et
- durant toutes les vacances scolaires (Fermeture une semaine pendant les vacances de Noël et un jour à la fin des vacances d'été).

À NOTER !

Habituellement situé dans les locaux de l'Arc-en-Ciel, place Lützelsachsen (à coté de la Poste), le centre de loisirs s'organisera, pour cette année scolaire, à l'**école des Poussous, rue Champ Nigat,** en raison des travaux d'extension en cours au multi-accueil «Tit'Ours».

© OpenStreetMap

Les enfants sont accueillis par groupe d'âge : 3/4 ans, 5/6 ans (Maternelles), 6/8 ans (CP, CE1,CE2), 9/11 ans « la Passerelle » (CM1, CM2).

Des espaces adaptés à chaque tranche d'âge permettent à vos enfants d'évoluer en toute sécurité tout en favorisant leur autonomie.

Des animateurs diplômés (BAFA, BPJEPS…), permanents et occasionnels, encadrent vos enfants pour toutes leurs activités (manuelles, sportives, ludiques) et lors des sorties (le jeudi pendant les périodes de vacances scolaires).
Ces activités sont adaptées au rythme des enfants et en lien avec les thématiques préparées en amont par les encadrants.

Des activités communes sont régulièrement organisées entre les enfants de « la Passerelle » (9/11 ans) et les jeunes du secteur jeunes.

L'accueil de loisirs extrascolaire est ouvert
les mercredis et durant les vacances scolaires
de 7h30 à 18h00, avec ou sans restauration, à la demi-journée ou à la journée.

Inscriptions	Arrivées	Départs
Journée	Entre 7h30 et 9h00	Entre 17h00 et 18h00
Matin uniquement	Entre 7h30 et 9h00	12h00 (11h45 à 12h15 le mercredi en période scolaire)
Matin + repas	Entre 7h30 et 9h00	13h30
Repas + après-midi	12h00	Entre 17h00 et 18h00
Après-midi uniquement	13h30	Entre 17h00 et 18h00

L'accueil périscolaire enfance

lundi, mardi, jeudi et vendredi

De 7h30 à 8h30

J'ai besoin d'un service de la collectivité :
- Soit mon enfant est pris en charge entre 7h30 et 8h30 par l'accueil périscolaire du matin (pas d'arrivée possible **après 8h10**) ;
- Soit mon enfant se rend à l'école en bus scolaire.

Je n'ai pas besoin d'un service de la collectivité :
J'emmène mon enfant à l'école à 8h20 par mes propres moyens.

De 8h30 à 11h30

De 11h30 à 13h30

J'ai besoin d'un service de la collectivité :
- Soit mon enfant est pris en charge de 11h30 à 12h15 par l'accueil périscolaire du midi, sans repas (pas de départ possible avant 12h15) ;
- Soit mon enfant mange à la cantine.

Je n'ai pas besoin d'un service de la collectivité :
Je récupère mon enfant à l'école à 11h30 et le ramène à 13h20 par mes propres moyens.

De 13h30 à 16h30

De 16h30 à 18h30

J'ai besoin d'un service de la collectivité :
- Soit mon enfant est pris en charge par l'accueil périscolaire :
  . en ludo de 16h30 à 18h30 (départ possible à partir de 17h25) ;
  OU
  . en atelier de 16h30 à 18h30 (départ possible à partir de 17h55) ;
- Soit mon enfant prend le bus scolaire à 16h30.

Je n'ai pas besoin d'un service de la collectivité :
Je récupère mon enfant à l'école à 16h30 par mes propres moyens.

Les temps périscolaires

L'équipe d'animation a pour principale mission d'accueillir votre enfant dans un cadre garantissant sa sécurité physique et affective, tout en respectant son rythme, en écoutant ses besoins et ses souhaits.

Les accueils périscolaires de la commune proposent à votre enfant **plusieurs temps :**

>>> l'accueil du matin de 7h30 à 8h30

Pas d'arrivée possible après 8h10.

Prise en charge des enfants pour un temps d'activités calmes et accompagnement de l'enfant jusqu'à sa classe.

>>> l'accueil du midi sans repas de 11h30 à 12h15

Pas de départ possible avant 12h15.

>>> l'accueil de midi avec repas de 11h30 à 13h30 (cantine)

Possibilité d'inscription sur 1 à 4 jours par semaine : soit toujours les mêmes jours, soit des jours différents.

Les menus sont consultables sur *varces.fr, accès direct « Menus ».*

Activités diverses proposées selon le planning établi par l'équipe d'animation.

>>> la ludo de 16h30 à 18h30

Départ échelonné à partir de 17h25.

Activités diverses proposées sous forme d'espaces dédiés définis par l'équipe d'animation selon la thématique.

>>> les ateliers de 16h30 à 18h30

Départ échelonné à partir de 17h55.

- Ateliers proposés selon le planning établi par l'équipe d'animation.
- Chaque atelier a un nombre défini de séances (entre 6 et 8).
- L'inscription à un atelier nécessite **obligatoirement** la présence de l'enfant à toutes les séances.
- Les ateliers débutent généralement fin septembre.

LE TRANSPORT SCOLAIRE

Le bus scolaire circule le matin et le soir selon un circuit et des horaires prédéfinis *(consultables sur varces.fr, rubrique enfance-jeunesse/vie-scolaire/transports-scolaires).*

Les enfants de plus de 3 ans sont pris en charge par le personnel communal accompagnant tout au long de ces trajets.

Le secteur jeunes...

(11-17 ans)

Le secteur jeunes, situé à l'Arc-en-Ciel, est un accueil de loisirs dédié aux jeunes dès l'entrée en 6e.
Au programme : des activités sportives (accrobranche, escalade...), culturelles (cinéma, théâtre), artistiques (loisir créatif...) mais aussi des soirées, de la cuisine, des balades...
Le secteur jeunes propose aussi un séjour pendant l'été, selon les projets construits avec les jeunes.

Il est ouvert :
- les mercredis de 14h à 19h et les vendredis de 16h à 21h (période scolaire) ;
- pendant les vacances scolaires selon le programme d'activités.

Secteur jeunes
L'Arc-en-Ciel
Place Lützelsachsen
Tél. 06 34 43 54 91
jeunesse@varces.fr

Contacts

Pour toutes questions
ou
pour être accompagné
dans l'utilisation de l'Espace Famille iNoe,

l'équipe du secrétariat est à votre disposition

>>> 04 38 75 08 50 / sej@varces.fr

En cas d'imprévu pour le jour même,
en dehors des heures de disponibilités du secrétariat,
contacter directement le service concerné :

L'accueil de Loisirs (mercredi & vacances)	**06.14.82.57.20**
Les accueils Périscolaires Mallerin (accueil matin, midi et soir)	**06.34.43.35.94**
Les accueils Périscolaires Poussous (accueil matin, midi et soir)	**06.35.22.84.10**
Le transport Mallerin	**06.34.43.65.33**
Le transport Poussous	**06.34.43.59.71**
Le secteur Jeunes	**06.34.43.54.91**

Pour en savoir plus, rendez-vous sur *varces.fr ou sur votre Espace Famille iNoe (fil d'actualité et dans la rubrique « Documents-structure »)*

Service communication Mairie de Varces-Allières-et-Risset / Août 2022
Photos : Mairie de Varces-Allières-et-Risset